Université Jean Monnet Saint-Étienne

Faculté de Sciences Humaines et Sociales Saint-Étienne

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national du master
Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1er mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur
Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 03 juillet 2026.
Vu la proposition du directeur de l'UFR, de l'institut, de l'Ecole ou de département.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 27 - 094

JURY
Année 2026-2027

Diplôme : MASTER 2

Mention : SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Parcours : CONCEPTION ET RÉALISATION DE DISPOSITIFS ET DE PROJETS, SECTEUR ENFANCE JEUNESSE

Session : 1 et 2

Semestre : 9 - 10

Président du Jury	PESLE MANON	MCF
Membres du Jury	NEKAA MABROUK	MCF
	VENNIN LÉO	MCF

Fait à Saint-Étienne, le 04/11/2026

Le Doyen

Philippe FORAY

Le Président de l'Université Jean Monnet

Le Président de l'université Jean Monnet Saint-Étienne
Florent PIGEON
UNIVERSITE SAINT ETIENNE JEAN MONNET
Florent PIGEON